

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe  
**Band:** 10 (1995)  
**Heft:** 1: Gazette

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La protection du patrimoine culturel suisse est depuis longtemps l'objectif de la Confédération et de l'Etat. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a mis en place un programme de sauvegarde des œuvres d'art suisses à l'échelle nationale. Ce programme vise à assurer la conservation et la restauration des œuvres d'art suisses dans les collections publiques et privées.

Le programme de sauvegarde des œuvres d'art suisses a été mis en place en 1991. Il a pour objectif de préserver et de promouvoir le patrimoine culturel suisse. Le programme comprend plusieurs volets : la restauration et la conservation des œuvres d'art, la recherche et l'étude des œuvres d'art, la diffusion et la promotion des œuvres d'art suisses à l'étranger, et la formation et la sensibilisation des citoyens à la culture suisse.

Le programme de sauvegarde des œuvres d'art suisses (PS) vise à protéger et à promouvoir le patrimoine culturel suisse. Il a pour objectif de préserver et de promouvoir le patrimoine culturel suisse. Le programme comprend plusieurs volets : la restauration et la conservation des œuvres d'art, la recherche et l'étude des œuvres d'art, la diffusion et la promotion des œuvres d'art suisses à l'étranger, et la formation et la sensibilisation des citoyens à la culture suisse.

Le programme de sauvegarde des œuvres d'art suisses (PS) vise à protéger et à promouvoir le patrimoine culturel suisse. Il a pour objectif de préserver et de promouvoir le patrimoine culturel suisse. Le programme comprend plusieurs volets : la restauration et la conservation des œuvres d'art, la recherche et l'étude des œuvres d'art, la diffusion et la promotion des œuvres d'art suisses à l'étranger, et la formation et la sensibilisation des citoyens à la culture suisse.

Le programme de sauvegarde des œuvres d'art suisses (PS) vise à protéger et à promouvoir le patrimoine culturel suisse. Il a pour objectif de préserver et de promouvoir le patrimoine culturel suisse. Le programme comprend plusieurs volets : la restauration et la conservation des œuvres d'art, la recherche et l'étude des œuvres d'art, la diffusion et la promotion des œuvres d'art suisses à l'étranger, et la formation et la sensibilisation des citoyens à la culture suisse.

Le programme de sauvegarde des œuvres d'art suisses (PS) vise à protéger et à promouvoir le patrimoine culturel suisse. Il a pour objectif de préserver et de promouvoir le patrimoine culturel suisse. Le programme comprend plusieurs volets : la restauration et la conservation des œuvres d'art, la recherche et l'étude des œuvres d'art, la diffusion et la promotion des œuvres d'art suisses à l'étranger, et la formation et la sensibilisation des citoyens à la culture suisse.

## EDITORIAL

Le présent numéro de la Gazette Nike est consacré à la situation culturelle dans le canton de Soleure.

Le canton de Soleure possède un riche patrimoine culturel qui doit être conservé et promu. Cependant, il existe des difficultés financières qui menacent la survie de certains établissements culturels. Par exemple, le Laboratoire de Conservation de la Pierre (LCP) à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) est en danger à partir de 1997 (voir p. 26), de même on craint une fin proche pour le nouveau cycle d'études s'adressant aux restaurateurs dans le domaine de la restauration des œuvres sur papier, des gravures et des photographies créé en 1993 à la Schule für Gestaltung Bern (voir p. 8 et 31ss).

Le canton de Soleure a également fait face à des difficultés financières dans le domaine des sports.

Chers lecteurs,

Ces temps derniers la situation telle qu'elle se présente dans les différentes régions de notre pays n'a rien de réjouissant surtout quand il s'agit des moyens à disposition pour la sauvegarde, l'encouragement et la diffusion de la culture. C'est ainsi que l'existence du Laboratoire de Conservation de la Pierre (LCP) à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) de renommée internationale sera en danger à partir de 1997 (voir p. 26), de même on craint une fin proche pour le nouveau cycle d'études s'adressant aux restaurateurs dans le domaine de la restauration des œuvres sur papier, des gravures et des photographies créé en 1993 à la Schule für Gestaltung Bern (voir p. 8 et 31ss).

Dans ce même domaine le Canton de Soleure a aussi fait la une. Le Conseil d'Etat a pris une série de mesures d'économie et désire réduire de 30 % le budget de la culture et des sports ce qui remet en question, entre autres, les futures activités du Château de Waldegg restauré à grands frais qui fonctionne entre autre comme centre international de rencontre.

D'où l'intérêt actuel de l'entretien 'La culture, base de notre vie' que le Centre NIKE a eu début février avec Rosemarie Simmen de Soleure, membre du Conseil des Etats, au cours duquel elle a plaidé pour «encourager et renforcer la prise de conscience de la population et lui faire comprendre que la culture et la politique culturelle ne doivent pas dorénavant être deux domaines peut-être très intéressants pourtant coupés du monde extérieur mais constituent bien plus le fondement de notre vie personnelle et de notre vie publique» (voir p. 24 s.).

Vo